



**ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)
39^e REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

(Abuja, Nigeria, le 19 août 2016)

LISTE DES DECISIONS

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 39^e Réunion Ordinaire, le 19 août 2016 à Abuja, au Nigeria, à la Central Bank of Nigeria (CBN). Vingt-sept banques centrales membres et la Commission de l'Union Africaine (CUA) ont pris part à la rencontre.

Comme à l'accoutumée, la réunion du Conseil des Gouverneurs a été précédée par un Symposium qui s'est tenu le 18 août 2016 sur le thème "Abandon des politiques monétaires non conventionnelles : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière en Afrique". Ce Symposium a été officiellement ouvert par Son Excellence le Président et Commandant en Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigeria, le Président Muhammadu Buhari.

Monsieur Lucas Abaga Nchama, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et Président de l'Association des Banques Centrales Africaines a présidé la réunion.

Après avoir examiné les points inscrits à l'ordre du jour, les Gouverneurs ont :

1. adopté le rapport du Symposium de l'ABCA, tenu le 13 août 2015, à Malabo, en Guinée Equatoriale ;
2. adopté le rapport de la 38^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, tenue le 14 août 2015, à Malabo, en Guinée Equatoriale ;
3. pris note des informations fournies par la Commission de l'Union Africaine relatives à la soumission aux organes de décision de l'Union Africaine (UA) du Rapport et de la Stratégie Conjointe CUA-ABCA pour la création de la Banque Centrale Africaine (BCA), adoptés durant la 38^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs à Malabo, en tenant compte de préoccupations exprimées par la sous-région de l'Afrique Australe. Ces préoccupations, qui sont afférentes notamment à la nécessité d'accomplir au préalable une intégration plus poussée des économies, l'harmonisation des politiques monétaires et budgétaires, une plus grande convergence macroéconomique, ainsi qu'une liberté de circulation des biens, des services, du travail et du capital, ont amené la sous-région à considérer que l'objectif de création de la Banque Centrale Africaine à l'horizon 2034 ne serait pas réalisable ;

4. demandé la soumission des Statuts de l'Institut Africain pour les Transferts de Fonds (AIR) aux banques centrales membres de l'ABCA pour recueillir leurs observations d'ici le 31 décembre 2016, et donné mandat au Bureau pour approuver, lors de sa réunion prévue en février 2017 à Dakar, la participation éventuelle de représentants de l'Association au Conseil d'Administration et au Forum Consultatif de l'Institut ;
5. pris acte du rapport d'étape sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2015 et noté dans l'ensemble, les difficultés des Etats à respecter les critères de 1^{er} rang du PCMA, en raison notamment des incidences négatives de la conjoncture internationale et de l'accroissement des dépenses publiques en capital visant à satisfaire les besoins en infrastructures. En outre, en dépit de la prorogation additionnelle de l'étape III du PCMA des deux années, décidée par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 38^e Réunion Ordinaire à Malabo, en Guinée Equatoriale, la plupart des pays n'arrivent pas à respecter les critères de convergence de cette étape. Par conséquent, les Gouverneurs ont encouragé les sous-régions à intensifier les efforts dans la mise en œuvre des réformes structurelles visant à diversifier leurs économies, à améliorer l'environnement des affaires et à promouvoir le commerce intra-régional, en vue de renforcer la résilience des économies africaines face aux chocs extérieurs ;
6. félicité le Groupe d'Experts sur l'affinement des critères de convergence pour le rapport élaboré. Toutefois, les Gouverneurs ont considéré que le rapport du Groupe d'Experts est allé au-delà des tâches qui lui ont été assignées, en incluant une révision des étapes de création de la Banque Centrale Africaine. Les Gouverneurs ont demandé que la partie relative aux étapes de création de la BCA soit retirée, et que le document amendé soit transmis aux banques centrales membres à travers les Présidents des sous-régions, pour recueillir leurs observations d'ici le 31 décembre 2016. Ils ont par ailleurs demandé que la partie retirée fasse l'objet de révision par le Groupe d'Experts. En outre, le Conseil des Gouverneurs a donné mandat au Bureau pour approuver le rapport amendé, prenant en compte les observations éventuelles des banques centrales, lors de sa réunion prévue en février 2017 ;
7. pris note du rapport présenté par le Secrétariat de l'ABCA sur l'enquête relative aux cadres de politique monétaire des banques centrales et demandé que l'enquête soit institutionnalisée et conduite de façon périodique. Les Gouverneurs ont invité les banques centrales membres à participer pleinement dans l'avenir au processus de collecte d'informations. En outre, les Gouverneurs ont demandé la mise en place d'un Comité de Directeurs en charge de la politique monétaire, en vue de la définition d'un cadre harmonisé de politique monétaire pour les banques centrales africaines ;
8. pris acte des conclusions et recommandations du Séminaire Continental organisé du 9 au 11 mai 2015 au Caire, en Egypte sur le thème "Stabilité financière : nouveaux défis pour les banques centrales". Les Gouverneurs ont remercié la Central Bank of Egypt pour l'accueil de ce forum et demandé aux banques centrales de participer en grand nombre aux Séminaires Continentaux ;
9. pris note des activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et remercié la Banque d'Algérie et la South African Reserve Bank pour l'organisation des séminaires portant respectivement sur « *La surveillance macroprudentielle : des perspectives multiples, un objectif unique* » en septembre 2015 et « *La supervision bancaire transfrontalière* », en janvier 2016, ainsi que la

Central Bank of Nigeria pour avoir accepté d'accueillir le séminaire sur « *La gestion des crises et la résolution bancaire* » au cours du quatrième trimestre de l'année 2016. En outre, les Gouverneurs ont exprimé leur gratitude aux partenaires de l'ABCA (Making Finance Work For Africa, GIZ, Toronto Center) pour l'assistance apportée dans la mise en œuvre du programme d'activités 2014-2016 de la CSBA. Ils ont demandé au Secrétariat de l'ABCA de prendre les dispositions nécessaires pour l'élaboration d'un programme d'activités 2017-2019, en tenant compte notamment des résultats de l'enquête relative à l'évaluation des besoins en formations des banques centrales membres de l'ABCA en matière de supervision et de réglementation bancaires. Les Gouverneurs ont également pris acte du transfert de la présidence de la CSBA à la Central Bank of Nigeria ;

10. suivi une présentation de la proposition de projet portant sur la supervision bancaire transfrontalière en Afrique. Le projet vise à améliorer les échanges d'informations et la collaboration dans le domaine de la surveillance des activités bancaires transfrontalières en Afrique. A l'issue de la présentation, les Gouverneurs ont demandé que la proposition de projet soit soumise aux banques centrales membres de l'ABCA, pour observations d'ici le 31 octobre 2016 ;
11. noté les actions menées par le Président pour l'octroi d'un troisième siège à l'Afrique au sein du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI). En outre, les Gouverneurs ont exprimé le point de vue selon lequel la question doit être inscrite dans la feuille de route des Présidents de l'ABCA et que le plaidoyer doit être fait de manière permanente lors des réunions bilatérales et multilatérales ;
12. salué les efforts du Président pour faire adhérer la Bank of Eritrea (BOE) et la Central Bank of South Sudan (CBSS) à l'Association. Ils ont invité le Président à continuer d'inviter les deux banques centrales à adhérer à l'Association. Les efforts doivent être également poursuivis en direction des banques centrales membres qui paient leurs contributions mais ne participent pas aux activités de l'ABCA aux plans sous-régional et continental ;
13. pris note du nombre de banques centrales qui ont signé les Statuts amendés de l'ABCA et invité les banques centrales qui ne les ont pas encore signés à le faire ;
14. pris acte de l'état des contributions au budget de l'année 2016 et demandé aux banques centrales n'ayant pas encore contribué à honorer leurs obligations dans les meilleurs délais ;
15. décidé que le thème du Symposium pour l'année 2017 soit « *Perspectives d'intégration monétaire en Afrique : leçons tirées de l'expérience d'intégration monétaire et financière de l'Europe* ». Le Conseil des Gouverneurs a aussi choisi comme thème du Séminaire Continental pour l'année 2017, « *Stratégies de communication crédible des banques centrales dans le cadre de la politique monétaire et de la stabilité financière* » et invité la sous-région de l'Afrique de l'Ouest à donner le nom de la banque centrale de la sous-région qui accueillera cet événement ;
16. adopté le programme de travail et le budget du Secrétariat de l'ABCA au titre de l'année 2017 et salué le soutien constant de la BCEAO à l'ABCA. La contribution due par chaque banque centrale pour l'année 2017, s'élève à US\$ 5.408,0 ;
17. reconnu l'importance de l'opportunité offerte à l'ABCA pour co-organiser, en partenariat avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la CUA, le Caucus des Gouverneurs des banques centrales africaines en marge des réunions annuelles des Ministres des Finances, de la Planification et du

Développement Economique. Toutefois, les Gouverneurs ont souligné que le partenariat doit être fondé sur un cadre stratégique et demandé, avant de donner leur accord, que la CEA fournisse les termes de référence spécifiques de ce partenariat clarifiant le rôle de chaque partie prenante ;

18. approuvé le rapport de l'auditeur externe des comptes de l'ABCA au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et demandé au Secrétariat de l'ABCA d'explorer avec le cabinet d'audit les dispositions pratiques à mettre en œuvre pour prendre en compte ses observations ;
19. élu Monsieur Godwin I. Emefiele, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, en qualité de Président de l'ABCA pour l'exercice 2016-2017. La sous-région de l'Afrique Australe désignera et communiquera le nom du Gouverneur de la sous-région qui occupera la fonction de Vice-Président de l'Association. Ainsi, en dehors du Vice-Président, le Bureau de l'ABCA comprendra pour cet exercice :
 - Gouverneur de la Central Bank of Nigeria, Président de l'ABCA ;
 - Gouverneur de la Bank of Ghana, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
 - Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, Président de la sous-région de l'Afrique du Nord ;
 - Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Président de la sous-région de l'Afrique Centrale ;
 - Gouverneur de la Banque de la République du Burundi, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Est;
 - Gouverneur de la Central Bank of Swaziland, Président de la sous-région de l'Afrique Australe.
20. décidé que, conformément au principe de rotation des réunions annuelles de l'ABCA, la 40^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs et le Symposium prévus en août 2017, seront accueillis par une banque centrale de la sous-région de l'Afrique Australe, à des dates à fixer ultérieurement.

Au nom de tous les Gouverneurs et délégués, Monsieur Nianga Komata Goumou, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée a exprimé leur gratitude et leurs vifs remerciements au Président et Commandant en Chef des Forces Armées de la République Fédérale du Nigeria, au Gouvernement et au peuple de la République Fédérale du Nigeria, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés ainsi que pour les excellentes dispositions prises pour assurer le succès des réunions.

Fait à Abuja, le 19 août 2016



Mr. Godwin I. Emefiele
Président de l'ABCA
Gouverneur
Central Bank of Nigeria